

SOMMAIRE

Axe I

Le Développement Durable, un engagement à l'ONDA

- Le Développement Durable: axe dans le plan stratégique 2004-2007
- Le Comité de Développement Durable
- La Charte de Développement Durable
- L'ONDA dans le « Global Compact »
- Charte Ethique de l'ONDA
- Comité d'Ethique

Axe II

Protection de l'environnement et actions citoyennes

- Gestion des nuisances sonores
- Rationalisation de la consommation en eau et en énergie électrique
- Assainissement et traitement des eaux usées
- Développement et amélioration des paysages
- De l'énergie électrique éolienne
Nouvelles perspectives pour les aéroports marocains
- Gestion des déchets industriels : Elimination des Polychlorobiphényles
- Quelques mots sur les PCB
- Qualité de l'Air dans les aéroports du Maroc
- Pavillon Bleu à la Plage de M'diq
- Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Actions Citoyennes

Axe III

Ressources humaines : Il n'est de richesse que d'Hommes

- Politique des Ressources Humaines
- Intéressement: un outil de motivation sur mesure
- Evolution des effectifs
- Emploi et équité du genre
- Le Management des Connaissances
- Formation
- Les activités sociales

Axe VI

Développement économique et création de richesses

- Mouvements de trafic aérien, passagers et Fret
- Contribution au développement
- Résultats financiers
- Projets de développement aéroportuaire
- Carte des Aéroports du Maroc

Note au lecteur

- Principes du Pacte Mondial
- Charte Ethique de l'ONDA
- Mesures de la qualité de l'air
Méthodologie et résultat
- Plan de M'diq

Introduction

Les années 2006 et 2007 ont été marquées par l'engagement, la mobilisation et la proximité.

Un engagement qui est traduit par l'adhésion de l'ONDA au Global Compact, avec l'intime conviction que la réalisation des missions et le développement de l'ONDA passent par une nécessaire intégration des valeurs d'équité, de transparence et de responsabilité sociale.

Par cette adhésion et par beaucoup d'autres actions, nous ambitionnons de consolider notre démarche pérenne et notre engagement inconditionnel pour le développement durable.

L'année 2007 était aussi celle de la proximité avec nos collaborateurs et leur mobilisation, afin de concrétiser nos objectifs stratégiques et atteindre ensemble les niveaux de performance que nous nous sommes fixés.

C'est ainsi que nous avons organisé la 1ère convention des cadres le 6 Mars 2006 qui a été consacrée à un bilan d'étape de notre plan stratégique 2004-2007. Lors de la 2ème convention qui a eu lieu en avril 2007 au golf de Benslimane, j'ai eu l'occasion de partager avec les cadres responsables de l'ONDA, la présentation de notre Charte d'Ethique qui constitue une référence morale fédératrice autour de nos valeurs d'entreprise. Tout ceci, dans le but de renforcer davantage notre implication collective autour de projets mobilisateurs et complémentaires pour relever les défis présents et à venir.

cette proximité, a également été recherchée auprès de nos clients. Une démarche qui jette les jalons d'un contrat de confiance entre l'ONDA et l'ensemble de ses partenaires qu'ils soient passagers, compagnies aériennes, concessionnaires ou industriels.

Enfin, notre démarche respectueuse du développement durable trouve aussi son expression dans la conception de nos projets. C'est ainsi que le Terminal 2 de l'aéroport Mohammed V, inauguré par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en septembre 2007, est l'un des premiers au monde à être alimenté en partie par l'énergie solaire. Cette expérience est généralisée dans les nouveaux projets.

A signaler également notre volonté d'utiliser des mécanismes de production propre à travers l'énergie éolienne qui alimentera à terme tous nos aéroports.

Les années 2006 et 2007 ont également été celles de la responsabilité sociale. En tant qu'entreprise citoyenne, l'ONDA s'est investi dans une dynamique fédératrice et novatrice d'actions sociales.

Ainsi nous nous sommes fortement impliqués dans des projets sociaux d'envergure : la solidarité avec les démunis (Fondation Mohammed V pour la Solidarité), nous avons également poursuivi nos différentes actions de soutien à des manifestations culturelles et artistiques (Musiques sacrées de Fès, et artistique, le sponsoring sportif. (équipe IRT de Tanger, sponsor du Trophée Hassan 2 du Golf, ...).

C'est d'ailleurs avec un grand honneur et une immense fierté que j'ai reçu de sa Majesté Le Roi, au nom de tous les collaborateurs de notre institution, une plaque commémorative distinguant notre contribution à l'œuvre exemplaire de la Fondation Mohammed V pour la solidarité et une autre récompensant nos efforts en matière d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

C'est également avec beaucoup d'humilité que j'ai reçu des mains de S.A.R La Princesse Lalla hasnaa, le Trophée de l'Engagement récompensant notre action en faveur de la plage de M'diq, dans le cadre de l'opération « Plages propres » en 2006, une action qui a été couronnée par l'obtention en 2007 du Label international « Pavillon Bleu » .

Ces récompenses, plus qu'un symbole matérialisent notre engagement infailible au service du développement économique et social responsable de notre pays.

Abdelhanine BENALLOU
Directeur Général

Axe I

Le Développement Durable, un engagement à l'ONDA

Le Développement Durable@axe stratégique dans le plan 2004-2007

L'ONDA a intégré le développement durable comme axe à part entière dans son plan stratégique 2004-2007. La prise en charge de nouvelles exigences s'avère nécessaire et ce, dans le cadre d'une approche conciliant les dimensions économiques, sociales et environnementales et visant un développement équilibré et une intégration harmonieuse protégeant l'environnement naturel et humain et garantissant une équité intergénérationnelle.

Afin de mettre en œuvre ce concept, l'ONDA s'est doté d'un Comité de Développement Durable (CDD) en 2005, ayant pour principales missions l'élaboration d'une charte, d'un plan d'action et d'un rapport de développement durable annuel.

La charte élaboré par le CDD de l'ONDA formalise les 10 engagements de l'Office autour d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

La Charte du Développement Durable

Conscient qu'à long terme, il n'y a pas de développement possible et durable s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable, l'ONDA en tant qu'acteur public a élaboré et mis en oeuvre, « La Charte de Développement Durable des Aéroports » pour :

- Promouvoir une culture d'entreprise au service du développement durable
- Mobiliser l'ensemble de nos ressources par un système de gouvernance basé sur la recherche de l'excellence et de l'efficacité économique
- Asseoir une responsabilité sociale fondée sur le développement des compétences, l'innovation sociale et l'égalité des chances
- Dynamiser les prestations d'utilité générale au sein des plates-formes aéroportuaires et adopter une démarche participative et solidaire impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Assurer la protection des milieux naturels en préservant les ressources et en limitant les nuisances et impacts environnementaux
- Favoriser l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement afin de répondre aux besoins du présent, tout en préservant l'équilibre intergénérationnel
- Veiller à la conformité de nos installations et prestations avec la réglementation nationale et internationale en vigueur et réaliser périodiquement des évaluations écologiques dont les résultats seront publiés
- Privilégier, au-delà des exigences légales, l'amélioration de l'accessibilité, de la sécurité et de la sûreté de l'ensemble des opérations aéroportuaires
- Prendre en compte, dès à présent, et anticiper les besoins et attentes, exprimés ou non, de nos clients, de la collectivité et partenaires pour une amélioration continue de nos services
- Susciter, chez nos partenaires, l'adhésion à nos engagements en matière de développement durable

L'ONDA dans le « Global Compact »

En juillet 2000, le Secrétaire Général des Nations Unies a invité les dirigeants d'entreprise à s'associer au Pacte Mondial (traduit de l'anglais, Global Compact).



Le Pacte Mondial rassemble les entreprises et les Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

En signant la charte du Pacte Mondial, les entreprises s'engagent à promouvoir et respecter dix principes. Elles contribuent, avec les autres parties prenantes, à la recherche de solutions pour une mondialisation plus humaine et mieux acceptée.

Dans la continuité des valeurs défendues par l'Office National des Aéroports et en conformité avec sa politique en faveur du développement durable, l'office a adhéré aux principes du Pacte Mondial en 2006.

Les entreprises signataires de ce véritable code de conduite s'engagent à concilier avec leur développement économique des principes éthiques et moraux.

Principes du pacte mondial	Nombres de projets réalisés par l'ONDA en 2006
Droits de l'homme: Principe 1 Principe 2	* Nouveau statut de l'ONDA prenant en considération le Code du Travail * Charte Ethique de l'ONDA * Charte de Développement Durable * Hygiène et sécurité au travail
Normes du travail: Principe 3 Principe 4 Principe 5 Principe 6	
Environnement: Principe 7 Principe 8 Principe 9	* Charte de Développement Durable * Dynamisation de l'activité du Comité de Développement Durable * Nouvelle station d'épuration des eaux usées * Plan d'exposition au bruit (PEB) * Traitement des déchets * Rationalisation de la consommation de l'énergie * Utilisation des énergies renouvelables
Lutte contre la corruption: Principe 10	* Règles et procédures de passation des marchés * Commitions techniques d'évaluation * Contrôle de gestion * Techniques et structures d'inspection conduites par la direction générale * Prime de performance au profit du personnel

La Charte Éthique de l'ONDA

La Charte d'Éthique de l'ONDA est avant tout un cadre d'entente de l'ensemble des employés de l'Office sur les valeurs et les conduites qui sont les fondements de leur appartenance à l'Établissement et de l'exercice de leur fonction.

Destinée à l'ensemble du personnel permanent, temporaire et occasionnel, la Charte d'Éthique est remise à tous les collaborateurs, y compris ceux qui sont nouvellement embauchés. Elle ne se substitue pas aux lois et règlements en vigueur. Elle n'établit pas non plus une liste exhaustive des normes de comportement attendues des salariés. Elle décrit les valeurs qui sont au cœur de la déontologie professionnelle et les principes d'action auxquels l'office et ses employés se conforment dans le cadre des responsabilités générales et particulières.

La tenue de la convention des cadres pour l'année 2007 a été une occasion pour focaliser l'intérêt des cadres de l'ONDA sur la fédératrice de la Charte Éthique, en tant que référence de valeurs de l'entreprise.

Le Comité d'Éthique

Pour l'application de cette charte, nous entendons privilégier l'écoute et le dialogue et nous nous engageons à l'égard

de tous les collaborateurs à les protéger contre toute tentative de nuisance du fait qu'ils auront signalé un manquement dans l'application de cette charte. Pour ce, un Comité d'Éthique est constitué.

Membres : il est constitué en plus du Président de six autres membres sont choisis par le Président dudit Comité: Mohamed BAHAJ, Hatim BENNAGHMOUCH, Nadia BENZAKOUR, Abdelhak MAZOUR, Ouadii MOULINE, Sane KAABA, Hrou OUSTOUH.

Mission du Comité d’Ethique :

- Sensibilisation, application et promotion des principes de la Charte d’Ethique à travers des réunions au niveau des Directions centrales et auprès des responsables des différentes plates-formes du Royaume.
- Assurer une veille générale et permanente dans ce domaine (évolution des conventions nationales et internationales, des lois et règlements, des pratiques courantes,...)
- Recevoir et instruire toute correspondance mettant en cause les principes de la Charte.
- Procéder à des sondages et enquêtes pour s’assurer que les salariés adhèrent aux principes de la Charte et les appliquent effectivement dans l’exercice de leur fonction.
- Formuler des recommandations et des conseils aux différentes entités de l’ONDA pour faire respecter les principes de la Charte,
- Proposer des amendements éventuels pouvant améliorer l’adhésion du personnel aux principes de la Charte,

- Procéder à des évaluations périodiques (une évaluation annuelle au moins) sur le fonctionnement de l’éthique au sein de notre institution.

Information et formation :

Un exemplaire de cette charte est distribué à tous les salariés de l’ONDA. La Charte est publiée sur le portail intranet. Une formation dans le domaine de l’Ethique et de l’application des divers principes de cette Charte peut être prévue en coordination avec l’entité chargée des Ressources Humaines.

Modification de la Charte :

La Charte est un texte qui « vit », il évolue avec l’évolution de l’entreprise et de ses collaborateurs.

La modification de la Charte se fera par le Comité d’Ethique après accord du Directeur Général. Ces modifications peuvent être proposées par :

- un collaborateur quelle que soit sa position
- le comité d’Ethique

Les représentants du personnel sont informés, en temps utile, des modifications apportées.

Axe II

Protection de l'environnement et actions citoyennes

L'Office National des Aéroports a mis en œuvre une politique volontariste dont l'objectif est de limiter tout impact direct ou indirect sur l'environnement que pourraient occasionner ses activités d'extension, de fonctionnement ou encore d'exploitation.

Dans cette optique, une démarche rigoureuse respectant les différentes étapes et recommandations d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE) est devenue partie intégrante de tout projet de l'ONDA.

Concernant l'occupation du sol et conformément aux Orientations généraux du Développement Durable, l'ONDA a mandaté une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur global, outil de planification d'aménagement du territoire par

excellence, permettant ainsi d'assurer simultanément une utilisation modérée du sol en tenant compte des besoins socio-économiques et garantissant un développement harmonieux des sites en question dans un souci de protection des bases naturelles de la vie. En effet, la gestion des nuisances sonores, la surveillance des émissions atmosphériques et la préservation des ressources sont au cœur de la stratégie globale de l'ONDA.

Gestion des nuisances sonores

Le bruit provenant de la circulation aérienne des avions est la première source potentielle de nuisance pour les riverains. Le bruit ne relève pas de la responsabilité unique du gestionnaire. Toutefois, l'ONDA partage les efforts de maîtrise et de gestion des nuisances sonores avec les compagnies aériennes.

Une mesure compensatoire de l'impact sonore est déjà mise en œuvre dans toutes les plates-formes aéroportuaires, par mesure de sûreté et de sécurité, se traduisant par le programme de clôture autour des aéroports qui, en plus du rôle de limitation d'intrusion physique ou animale, servirait d'obstacles à la propagation des ondes.

A titre préventif, des plans d'exposition au bruit (PEB) ont été élaborés pour l'ensemble des aéroports nationaux. Ces plans à usage urbanistique visent à éviter l'installation de populations dans les zones qui sont ou seront soumises au bruit provenant du trafic aérien. L'étude des

zones exposées au bruit a été effectuée à partir du logiciel de calcul INM (Integrated Noise Model) et a permis de définir, à partir des hypothèses de développement du trafic prises en compte à l'horizon 2020.

Cette évaluation du bruit aéronautique autour des aéroports a permis de mieux connaître et de maîtriser l'impact sonore des aéronefs.

Dans ce sens et afin d'anticiper sur les aspects de la gestion des relations avec les riverains, d'autres mesures sont programmées par l'ONDA notamment, l'organisation des campagnes de mesure de bruit via des stations mobiles pour l'ensemble des aéroports et la mise en place d'un système permettant de communiquer, en toute transparence, des informations au public sur les nuisances actuelles et futures des différents aéroports.

La protection des ressources naturelles (ressources en eau, sol et essences forestières) constitue une composante principale de la stratégie adoptée pour garantir le développement durable.

Rationalisation de la consommation en eau et en énergie électrique

Une attention particulière a été accordée à la consommation en eau afin d'en faire le meilleur usage. Pour ce faire, les actions suivantes ont été menées :

- La mise en œuvre d'un système de maintenance proactif des installations d'eau potable.
- L'adoption d'un système de lecture des compteurs permettant un suivi plus précis et réactif des consommations.
- L'équipement des robinets des aéro-gares de boutons poussoir de commandes infrarouges évitant ainsi un gaspillage inutile.
- L'arrosage des espaces verts pendant la nuit afin d'éviter les évaporations.
- Une stratégie d'arrosage privilégiant les eau recyclées ou de puits.
- La réalisation des essais et des analyses évaluant la qualité de l'eau potable, de manière régulière, auprès des laboratoires publics agréés.

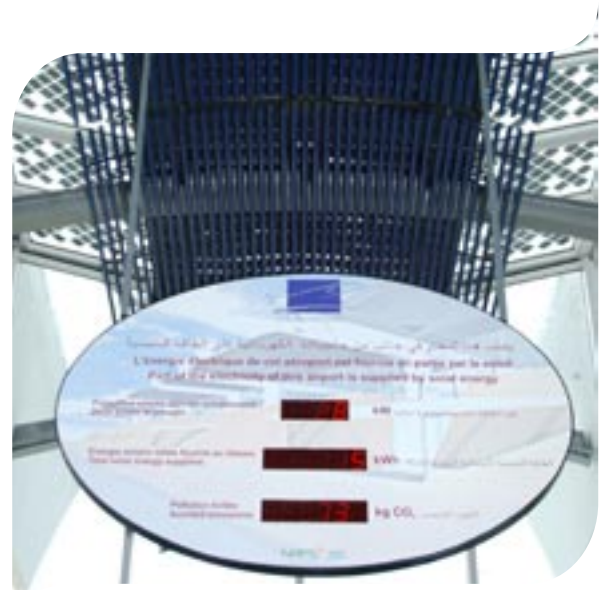
Du point de vue de la consommation en énergie électrique, un programme d'économie d'énergie est mis en place permettant le suivi régulier et l'optimisation des consommations tout en assurant le confort et la sécurité des passagers. A titre d'exemple, l'éclairage des parkings et de l'aérogare au niveau de l'Aéroport Mohammed V fait l'objet d'adaptations régulières quant aux plages horaires, de

manière à limiter au maximum les durées d'éclairage. D'autre part, les lampes à incandescence, d'une puissance de 75 à 100 watts, ont été remplacées par des économiques de 20 watts. Les ballasts ferromagnétiques, se caractérisant par un cosϕ non compensé de 0.45, ont été également renouvelés par des ballasts électroniques où le cosϕ est égal à 1.

Utilisation de l'énergie solaire :

Puissances solaires :

Superficie cellules photovoltaïques :	1 279 m ²
Puissance installée :	70 Kw
Production journalière :	128 Mwh/an
CO2 évité :	117 T/an



Assainissement et traitement des eaux usées

L'ONDA dispose des infrastructures nécessaires à la gestion du cycle de l'eau et adopte des procédés adéquats en matière de traitement des eaux usées par l'intermédiaire des stations d'épuration (voir celles des Aéroports de Mohammed V, d'Agadir et de Nador).

Par ailleurs, les réseaux d'assainissement sont des réseaux totalement séparatifs. Les eaux de pluies, lorsqu'elles sont collectées, sont dirigées vers de nombreux talwegs et fossés aménagés pour rejoindre les oueds de la région. La topographie des différents sites est bien exploitée de façon à éviter toute accumulation d'eau.

Les réseaux des eaux usées des aéroports collectent les effluents issus d'activités très diverses (eaux usées domestiques, eaux de catering, eaux industrielles et eaux des toilettes d'avions) et donc transportent des charges polluantes qu'il convient de cerner pour effectuer les choix quant aux meilleurs moyens de dépollution.

Dans le cas de l'aéroport Mohammed V, des analyses effectuées par le Le laboratoire public d'essais et d'études renseignent sur les caractéristiques des eaux usées actuelles, en amont de la station d'épuration.



Afin de réduire ces concentrations à l'égout et pour minimiser la charge polluante à l'entrée de la STEP, les actions suivantes ont été entreprises :

- Installations des bacs à graisse avec débourbeur sur les évacuations des cuisines des différents catering et restaurants et ce, afin de piéger une partie des graisses et des matières en suspension (MES).
- Mise en place des stations internes de pré-traitement des rejets liquides au niveau des unités industrielles de l'aéropôle émettrices d'effluents polluants.
- Curage systématique des réseaux de collecte et réfection de certains tronçons localisés par les services de l'ONDA.
- Réhabilitation des stations de relevage.

Développement et amélioration des paysages

L'intégration paysagère est aussi l'un des volets développés dans le cadre du développement durable des aéroports du Royaume. Ainsi pour le bien-être des clients et des employés des sites aéroportuaires, l'ONDA veille en permanence à l'esthétique de ses infrastructures et à leur intégration dans l'environnement paysager.

Chaque année, le service des espaces verts réalise plusieurs milliers de plantations. Plus particulièrement en 2006, un programme a été élaboré où des actions compensatoires des impacts ont été menées :

- Agrandissement des espaces verts au niveau des aéroports, cela se traduit dans la conception aéroportuaire de l'ONDA à savoir le projet de l'extension de l'aéroport Mohammed V où une surface de 30 750 m² est réservée pour les espaces verts.
- Plantation des refuges centraux des voies d'accès routières par des palmiers et des accotements par des cyprès.
- Dotation des espaces de circulations des passagers et des locaux des services administratifs par des plantes d'intérieur.
- Assurance d'un entretien régulier des plantes et des espaces verts au niveau des plates-formes aéroportuaires.
- Organisation des campagnes de reboisement en collaboration avec la province de Nouaceur.

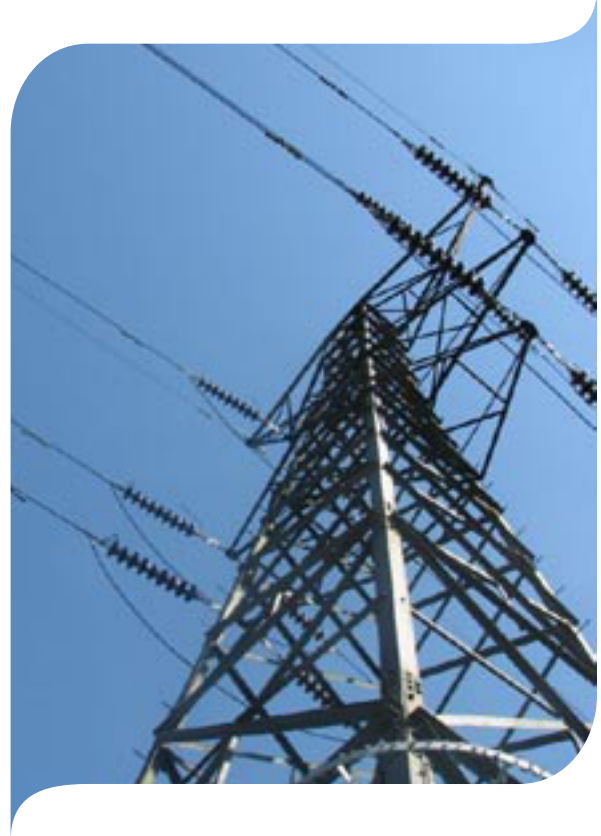
Pour des mesures de sécurité, l'Office assure également des campagnes de désherbage au niveau des accotements des pistes en utilisant des produits appropriés sans classification toxicologique afin de limiter l'impact sur la nappe phréatique.

De l'énergie électrique éolienne

Nouvelles perspectives pour les aéroports marocains

**Au cœur de la Convention
des Nations Unies sur les
Changements Climatiques**

Partant de son engagement pour une production propre et tout particulièrement pour l'usage des technologies d'énergies renouvelables compétitives, l'ONDA entreprend d'assurer une part importante de ses besoins électriques à partir d'un parc éolien d'une puissance de 10 MW à réaliser à travers un partenariat public-privé innovant.



Le projet de Parc éolien de l'ONDA, dont les premières études ont démarré en 2007 est motivé par les faits structurels suivants :

1. Le cadre réglementaire pour le développement à grande échelle de l'énergie éolienne en cours d'approbation et dont les principaux points forts sont :

- L'augmentation du seuil d'autoproduction autorisée jusqu'à 50 MW;
- La possibilité de transit sur le réseau national électrique Haute Tension de toute énergie produite à partir d'énergies renouvelables des points de production vers les points de consommation;
- L'excédent produit et non consommé par les auto-producteurs sera

racheté moyennant un prix d'achat du surplus à 60% du tarif de l'Office National d'Electricité (ONE).

2. La maturation technologique et économique de l'option de l'énergie éolienne ;

3. La possibilité pour l'ONDA de consommer de manière propre et durable sans augmentation de la facture électrique ;

4. La possibilité de se prémunir contre une hausse des prix de l'électricité dans un contexte de tendance à la hausse des prix des combustibles ;

5. Bénéficier des retombées positives en terme d'image pour l'établissement, vis-à-vis de ses personnels et de ses clients.

Gestion des déchets industriels

Élimination des polychlorobiphényles

En ligne droite avec ses préoccupations environnementales et dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental, l'ONDA a mis en œuvre en 2007 un important projet visant à terme, l'élimination des PCB (polychlorobiphényles, connus sous la dénomination commerciale Pyralène). Ces huiles diélectriques industrielles sont utilisées en électrotechnique dans les transformateurs, les disjoncteurs et autres installations électriques.

Les PCB se trouvent aujourd'hui encore dans les transformateurs et autres installations électriques en service ou hors service installées dans les aéroports du Maroc avant 1988. En outre, de nombreuses huiles non PCB s'en trouvent contaminées par :

Le projet de l'ONDA a d'abord procédé en 2007 par un inventaire détaillé du parc d'équipements électriques utilisant ces huiles comme isolant ou fluide de refroidissement sur l'ensemble des plateformes aéroportuaires du Maroc.

Cet inventaire sera suivi en 2008 par la réalisation des actions suivantes :

Action 1 : Identification du niveau de contamination en PCB dans un échantillon représentatif des équipements inventoriés ;

Action 2 : Maintenance en traitement non nuisible à l'environnement des installations sélectionnées ;

Action 3 : Etablissement des procédures de mise en rebut des installations hors usage contenant des huiles contaminées ;

Action 4 : Sensibilisation et formation des personnels techniques intervenant sur ce type d'installations.

Qualité de l'air dans les aéroports du Maroc

Le trafic aérien et les activités connexes sont une source de pollution de l'environnement immédiat des plateformes aéroportuaires. La qualité de l'air constitue par conséquent une préoccupation environnementale de premier rang pour l'ONDA. L'année 2007 a été marquée par la réalisation de plusieurs campagnes de mesure des principaux polluants dans le but d'établir un benchmarking avec la norme nationale en matière de qualité de l'air.

Ce projet a été réalisé grâce à une coopération active avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, la Direction Générale des Collectivités Locales et la Direction de la Météorologie Nationale.

Pavillon Bleu à la Plage de M'diq 2007

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de protection de l'environnement, l'Office National Des Aéroports contribue de manière active au programme « Plages Propres », depuis l'année 2002 en partenariat avec la fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement sous la présidence de son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnae et la comune de M'diq.

Dans le cadre de cette action, les opérations suivantes sont prises en charge :

- Mise à niveau des infrastructures et équipements de base ;
- Promotion de l'hygiène et de la propreté de la plage ;
- Sécurité sur la plage et dans les zones de baignade
- Sensibilisation des estivants sur l'intérêt de la protection de l'environnement;
- Animation et éducation environnementale.

Après le trophée de l'Engagement en 2006, l'année 2007 a permis de couronner de succès les efforts de l'Office National des Aéroports comme sponsor unique de la plage de M'diq (Tétouan) dans le cadre du programme « Plages Propres », mené par La Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement.

La plage du M'diq a ainsi pu arborer le Pavillon Bleu durant toute la période officielle estivale de ce standard de qualité international, distinction ultime dans le domaine d'organisation, d'hygiène, de propreté, de sécurité et d'animation des plages de renommée mondiale.



Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Faciliter l'accès aux aéroports pour les personnes à mobilité réduite est une préoccupation qui se trouve au cœur de la conception de nos projets aéroportuaires. Aussi, le circuit emprunté par le passager à mobilité réduite est étudié soigneusement pour réduire toute gêne relatif à son assistance, voir même son déplacement autonome.

- Places de parking réservées en nombre suffisant aux PMR ;
 - Rampes d'accès au hall publiques ;
 - Ascenseurs à l'aéroport Mohammed V (T1 et T2) pour accéder à la zone d'enregistrement ;
 - Sanitaires réservés aux PMR en zones publiques et réglementées ;
 - Cabines téléphoniques réservés aux PMR en zones publiques et réglementées
 - Comptoirs d'enregistrement adaptés aux PMR
- Guichets de contrôles des passeports réservés aux PMR
 - En coordination avec le transporteur aérien, l'ONDA facilite les formalités de voyage pour la personne à mobilité réduite, jusqu'à l'embarquement au bord de l'avion ;
 - Tout le circuit passager est balisé par une signalétique qui oriente le passager PMR dans son circuit et le dirige vers les différentes commodités réservées aux PMR.

Actions citoyennes

A) Volet social : Soutien aux organismes suivants :

- La Fondation Mohammed V pour la Solidarité
- L'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc (OAPAM)
- La Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance de Casablanca
- Association Marocaine de Lutte Anti-Rhumatismale
- Association SOS Autisme
- Association Nationale pour l'Avenir des Inadaptés Scolaires (ANAS)

B) Volet sportif : Sponsor des organismes et événements suivants :

- Equipe de Football de l'IRT (Ittihad Ryadi Tanji)
- Fédération Royale de Karaté
- Fédération Marocaine de Boxe
- Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres
- Fédération Royale du Surf
- Fédération Royale Marocaine de Jet Ski
- Association Trophée Hassan II du Golf
- Course de Tighsaline (la 1ère édition de la course Internationale de 10 Km sur Route à Tighassaline qui a eu lieu le 8 juillet 2007, en offrant le 1er et 2ème prix aux gagnants)

A) Volet culturel : Mécénat des manifestations suivantes :

- Soutien au Festival des Musiques Sacrées de Fés
- Festival du RAI d'Oujda
- Association Ribat Al Fath
- Association Rissalat Attalib (pour l'organisation du festival national).
- Festival du film de Salé
- Festival de musique de Lâyoune

Axe III

Ressources humaines: “Il n’est de richesse que d’Hommes”

J. Badin

Un management des Ressources Humaines stimulant et « évolutif »

L'ONDA promeut une gestion des Ressources Humaines moderne, visant à offrir une connaissance fine des compétences disponibles, des attentes des collaborateurs et des parcours de carrière.

L'ONDA se prépare ainsi à relever de nouveaux enjeux tant en termes de recrutements ou en terme de mobilité.

Par ailleurs pour fidéliser son personnel et clarifier les objectifs fixés pour chacun, un intéressement en fonction du mérite qui valorise mieux la contribution au bien commun et la création de valeur collective à travers des critères d'évaluation et de promotion adaptés.

- Accompagnement du développement de l'ONDA par des recrutements ciblés en synergie avec le plan stratégique 2004-2007.

Evolution des effectifs

Sur le plan quantitatif, l'année 2007 a connu une évolution significative des effectifs.

- Evolution moyenne des effectifs de l'ordre de 4,66% ;
- Evolution de l'effectif de la catégorie Cadres ;
- Stabilisation de l'effectif de la catégorie Maîtrise ;
- Compression de l'effectif de la catégorie Exécution.

Le dialogue social : une priorité

Conscients de l'importance du métier de la confiance et de la motivation des collaborateurs, les réunions et le dialogue entre la Direction Générale et les représentants du personnel se sont multipliés dans un souci de concertation pour une amélioration continue du cadre de travail au bénéfice du personnel.

Une communication interne fédératrice :

Des nouveaux outils et vecteurs de communication interne ont été mis en place notamment :

- Convention annuelle des cardes
- Portail «partagé»
- Guides «Livret d'accueil des nouvelles recrues»



L'intéressement : un outil de motivation sur mesure

Asseoir le mérite et la compétence comme critères majeurs d'évolution, telle est l'ambition qui a animé la Direction Générale et les différents partenaires sociaux à l'ONDA. L'attribution de cette prime, qui représente 2,25% de l'excédent brut

d'exploitation, se fait conformément à la grille d'évaluation des performances de chaque agent, qui se voit ainsi récompensé pour sa participation et son engagement dans le rendement de l'entreprise.

Emploi et Equité du Genre

Les femmes représentent 19% de la population globale et 22% de la population 'Cadres', Avec une évolution annuelle moyenne de 24%, la femme se voit de plus en plus attribuée des postes de responsabilité et d'encadrement Conformément à l'esprit du Pacte Mondial, auquel a adhéré l'ONDA,

l'ONDA encourage activement le recrutement des femmes dans les métiers de base comme l'ingénierie et les métiers à interface directe avec les usagers des plateformes aéroportuaires tels que l'accueil et l'assistance mais aussi dans de nouveaux domaines, réputés auparavant comme exclusivement masculin comme pour le corps des pompiers d'aérodrome,

Knowledge Management

l'ONDA met en œuvre un important projet de Gestion des Connaissance (Knowledge Management) ayant pour double objectif de :

1.mettre en place un système fiable de capitalisation des connaissances et de partage des expériences,

2.gérer les résistances éventuelles et les conflits intergénérationnel entre jeunes et moins jeunes que peuvent induire les nouvelles méthodes de travail et de management.

Actions sociales

Parallèlement à l'action directe et volontariste sur l'amélioration globale de la gestion des ressources humaines et l'adoption du nouveau statut de l'ONDA des nouvelles dispositions du Code de Travail consacrant les droits fondamentaux des employés et la liberté de l'action syndicale, un effort soutenu est déployé dans le sens de l'action sociale, principal moteur de la performance de l'entreprise :



Axe IV

Développement et création de richesses

L'ONDA créateur de richesses

L'un des défis majeurs de l'ONDA est celui de pouvoir concilier entre la croissance soutenue de son activité et le souci permanent de sauvegarder son environnement aéroportuaire, en tant qu'entreprise écologiquement responsable.

Richesse économique et sociale

Parmi les projets les plus édifiants sur le plan social est celui de donner une âme à l'aéroville de Nouaceur, pour un paysage urbanistique et esthétique pour contribuer à éradiquer le phénomène de l'habitat insalubre qui nuit à l'image de la première plate-forme internationale du pays. C'est en partenariat entre l'ONDA, la commune de Nouaceur et l'Agence des Logements Militaires (ALM) et les autorités publiques qu'un vaste programme de relogement des habitants du Bidonville Nakhil avoisinant l'aéroport Mohammed V doit être implémenté (profitant à 1500 foyers) pour redonner à l'environnement aéroportuaire son aspect accueillant et convivial.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Outre l'accès des riverains de l'aéroport à un logement préservant leur dignité, l'implantation de l'Aéropôle de Nouaceur, (installation de plus de 47 entreprises et création de plus de 4500 emplois), constitue autant d'opportunités d'emplois directs et indirects pour cette population.

Richesse patrimoniale

Partant du fait que l'aéroport est le meilleur présentoir du produit Artisanal et culturel marocain nous avons voulu reconstituer l'ambiance millénaire de Jamaa el fna (classé patrimoine universel par l'UNESCO) à travers une mini placette au sein du Terminal 1 de l'aéroport de Marrakech, dans le cadre de son réaménagement. Ceci favoriserait le développement d'un tourisme culturel et durable à petites bourses et la création d'un nouveau commerce équitable.

Richesse culturelle

L'art a également sa place au terminal 2 grâce à la galerie Art Aéro ; des espaces d'exposition qui favorisent la rencontre du public voyageur avec les artistes.

Les voyageurs peuvent profiter de leur temps d'attente ou de transit pour admirer la création artistique sous - toutes ses formes (peinture, gravure, sculpture, céramique, ...). Art aéro attire le public passagers pas toujours averti mais souvent conquis, elle séduit aussi les plus avertis confortés par la confirmation que l'art se vit aussi dans les aéroports. Art Aéro dedie un espace pour les jeunes créateurs marocains et étudiants des écoles des Beaux Arts.

Cette expérience bien reçue à la principale plate forme aéroportuaire sera généralisée aux aéroports du Royaume

Mouvements de trafic aérien, passagers et fret

Avec **12 248 078 passagers** enregistrés au titre de l'année 2007, le trafic général des passagers dans ses composantes commerciales et non commerciales a connu une hausse de 17 % par rapport à l'année 2006. Cette hausse est relativement corrélée au nombre de mouvements d'avions en 2007 avec un volume de **177 410 mouvements** enregistrant ainsi une hausse de 8.4 % par rapport à l'année écoulée.

Développement économique et valeur ajoutée

Grâce à une politique de vision profonde et une conception managériale efficiente, traduites par une performance chiffrée, faisant du plan de développement 2004-2007 une feuille de route réussie, nous envisageons l'avenir avec

sérénité. La mise en place des instruments de gestion en conformité avec la loi 69 00 sur le contrôle d'accompagnement devra accélérer le passage de l'ONDA à un contrôle financier à posteriori.

Contribution au développement

La progression du trafic toutes catégories au niveau des aéroports, avec le renforcement du hub Casablanca et l'ouverture du ciel marocain, a incité l'ONDA à poursuivre son effort d'investissement. Plus de 2 017 314 kDh ont été investis en 2007, soit une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente. Un effort tout particulier a été réalisé en vue d'améliorer la

capacité d'accueil des terminaux et de renforcer la sûreté et la sécurité aérienne, en conformité avec les normes internationales.

La répartition des investissements réalisés en 2007 montre la priorité donnée au développement des capacités aéroportuaires et à la modernisation des installations de sûreté et de sécurité.

Plan d'Action Développement Durable 2008

Production propre et réduction des émissions de gaz à effet de serre

1. Projet de parc éolien: l'aéroport Mohamed V (Etudes de faisabilité, montage du projet, certification des crédits d'émissions de carbone, communication sur le projet)
2. Certification du projet des centrales solaires photovoltaïques au sens des Mécanismes de Développement Propre, communication sur le projet)

Gestion de déchets industriels spéciaux

3. Gestion des déchets industriels spéciaux (projet d'élimination des PCB et gestion des huiles industrielles contaminées : échantillonnage, analyses du degré de contamination, traitement dans des plateformes pilotes, formation et sensibilisation des personnels techniques)

Qualité de l'air

4. Surveillance de la Qualité de l'Air dans les aéroports (mise en place des structures de surveillance, campagnes de mesures, analyses et mesures d'atténuation)

Gestion des nuisances sonores

5. Mesures des nuisances sonores autour des aéroports du Maroc (étude des besoins et définition des dispositifs de mesures, élaboration des spécifications techniques, acquisition et mise en place des instruments de mesures, campagne pilote de mesures)

Traitement et épuration des effluents liquides, qualité des eaux souterraines

6. Réalisation de la nouvelle STEP de la zone aéroportuaire de Nouaceur
7. Qualité des eaux souterraines des zones aéroportuaires

Actions citoyennes

8. Programmes plages propres (maintien du standard Pavillon Bleu à la plage de M'diq)
9. INDH : Projets Contribution au développement de la performance scolaire (appui à des écoles sélectionnées pour l'amélioration des conditions de scolarité à travers des actions sur l'hygiène et la propreté, éducation sensibilisation à l'environnement, fournitures scolaires...)

Protection sociale

- 10. Prévoyance sociale (Assurance Maladie Complémentaire, Retraite Complémentaire)
- 11. Hygiène et Sécurité en milieu professionnel

Faire vivre les principes du Global compact

- 12. Promotion des principes du Global Compact et revues d'avancement (Rapport de Progrès 2006-2007, animation d'ateliers de sensibilisation sur les principes du Global Compact)
- 13. Consolidation de l'approche genre dans la politique RH

Management des connaissances et gestion des hauts potentiels

- 14. Consolidation du système de Management des Connaissances
- 15. Gestion de carrière (les hauts potentiels) : Mise en place du Comité de gestion de carrière

Performance des Ressources humaines

- 16. Maîtrise des effectifs et mobilité professionnelle
- 17. Réalisation du plan de Formation